

Paroisse des Quatre Évangélistes du Ternois



Secrétariat Paroissial
de M. l'Abbé DEMANY
Salle Saint Paul
31 Rue de l'Eglise
62550 PERNES en ARTOIS
☎ 03 21 04 70 50
✉ pernes.paroisse@orange.fr



Messes et Recommandations

<http://arras.catholique.fr/lesquatresevangelistesduternois>

Permanences :
le Mercredi de 17h à 18h
le Samedi de 10h à 11h

Paroisse des Quatre Évangélistes du ternois. Clocher de.....

Demande à déposer avant le 22 Octobre 2020

Les recommandations déposées après cette date sont susceptibles d'être annoncées à l'office suivant.

Chers amis,

*Pour faciliter les demandes de messes et de recommandations pour vos familles et vos défunts, nous vous demandons de bien vouloir indiquer la date ou le mois que vous désirez pour la période comprise entre le **1^{er} Novembre 2020** et le **31 Octobre 2021**.*

Permanence à la salle Saint Paul :

Le Mercredi de 17h à 18h

et le Samedi de 10h à 11h.

Nom ou Famille :

Adresse :

Code Postal : Ville : ☎

Nous vous rappelons que chaque mois une messe est célébrée pour vos défunts recommandés.

" Faire mémoire, c'est évoquer le passé, vivre l'aujourd'hui. C'est espérer l'avenir que Dieu propose, souvenons nous alors de nos défunts.

Nous souhaitons aujourd'hui poursuivre ce qu'ils ont commencé avec nous et espérons qu'ils sont dans la Paix de Dieu.

En ce temps de Novembre, faisons mémoire de nos défunts avec foi et affection."

**La messe de Toussaint à l'Église de PERNES
Aura lieu le dimanche 1^{er} Novembre 2020. A 10h00**

Voir au verso

Demande de Messes : 18 €uros par date demandée

MOIS	(Ecrire le NOM et Prénom en majuscules. Important Merci)
Novembre 2020	
Décembre 2020	
Janvier 2021	
Février	
Mars	
Avril	
Mai	
Juin	
Juillet	
Août	
Septembre	
Octobre	

Soit : Messes X 18 €uros = €

Demande de Recommandations

Offrande

Pour 1 Défunt 4 ,50 €

Pour 1 et 2 Familles 5,00 €

Pour 3 familles et plus 6,50 €

Total des recommandations =

Offrande pour les fleurs, l'entretien et le chauffage des Églises =

Report du montant des messes =

TOTAL = €

Règlement en Espèces

☐

ou en Chèque

☐

Les chèques sont à libeller à l'ordre de la **"Paroisse des Quatre Évangélistes du Ternois"**

(Si vous versez en même temps le denier du culte : faire un chèque séparé à l'ordre de l'Association Diocésaine ARRAS.)